



**Municipalité de Chute-Saint-Philippe**  
560, chemin des Voyageurs, Chute-Saint-Philippe (QC) J0W 1A0

## **AVIS PUBLIC**

### **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

AVIS est donné par le soussigné Éric Paiement, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Chute-Saint-Philippe, que la présente demande de dérogation mineure sera déposée à la séance régulière du Conseil de Chute-Saint-Philippe le 13 juin 2023.

Au cours de cette séance, le Conseil aura à statuer sur la demande de dérogation mineure suivante;

**Propriété visée par la demande :**

47, chemin des Lacs  
Matricule 0273 51 1468

**Nature et effet de la demande :**

La dérogation mineure consiste à permettre la construction d'un garage, d'une superficie de 74.36 mètres carrés, soit 6.10 m x 12.19 m x 4.88 m de hauteur, qui sera situé à environ 4.88 mètres de la marge avant (face au chemin des Lacs) et sera plus grand que le bâtiment principal de 31.62 mètres carrés.

Ainsi, permettre de déroger à l'article 8.3.1 d) du règlement de zonage no. 139 relatif à la marge de recul avant qui se situera à environ 4.88 mètres au lieu de 10 mètres, soit permettre un empiètement de 5.12 mètres et permettre de déroger à l'article 8.3.1 l) du règlement de zonage no. 139 relatif à la superficie du bâtiment accessoire qui sera plus grand que le bâtiment principal, soit permettre d'être plus grand de 31.62 mètres carrés

Vous pourrez aussi consulter cet avis public, en consultant le site internet officiel de la municipalité au [www.chute-saint-philippe.ca](http://www.chute-saint-philippe.ca)

Donnée à Chute-Saint-Philippe, ce 17 mai 2023.

Éric Paiement,  
Directeur général et greffier-trésorier